

**Séance ordinaire du 30 juin 2017**  
-----

**Nombre de membres**

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 13

L'an deux mil dix sept, le trente juin à 19 h 45 le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. BECHET Raymond.

**Date de la convocation :**  
16 juin 2017

**Étaient présents :** BECHET Raymond, LESERGENT Albert, PASSAYS Jean, SALLÉ Eric, PICOT Jacques, LECHEVALIER Loïc, LEVERRIER Daniel, SILANDRE Odile, CLOUARD Johan, BOULLÉ Emmanuel, DESGRIPPES Marie-Claire, LETISSIER Laurent.

**Absentes :** PARIS Nelly a donné pouvoir à Jean Passays, COTTON Colette, ROULLEAUX Annie.

**Secrétaire de séance :** Eric Sallé

**Objet : Avis sur l'arrêt de projet de PLU de la commune de Lonlay L'Abbaye**

La commune de Lonlay L'Abbaye a arrêté son Plan Local d'Urbanisme et va le soumettre à enquête publique.

En tant que commune limitrophe, la commune de Saint Georges de Rouelley est consultée sur ce projet.

La commune a reçu le 26 mai 2017 un cédérom contenant toutes les pièces du dossier.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ce projet de P.L.U. conformément à l'article 123-9 du Code de l'Urbanisme.

Après examen du projet, en particulier les secteurs limitrophes de la commune de Saint Georges de Rouelley,

Considérant le projet d'éoliennes sur notre commune, le conseil souhaite avoir l'aval de la société Vents d'Oc, porteur du projet ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- donne un avis favorable au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lonlay L'Abbaye sous réserve de sa compatibilité avec le projet de construction d'éoliennes sur notre commune.

Ainsi délibéré le jour, mois et an susdit,  
Pour copie conforme au registre dûment signé.

Le Maire,  
Raymond BECHET

